

## TENUE DES FIDÈLES A L'ÉGLISE

M. l'abbé Saint-Denis vient de rééditer (pour la quatrième fois) son opuscule sur la *tenue des fidèles* à l'église. Nous avons signalé dans le temps l'apparition des premières éditions. Nous y revenons volontiers. Qu'il s'agisse des règles générales de la tenue à l'église ou des règles propres aux divers offices, ce petit manuel est des plus pratiques. Nous ne saurions trop le recommander à tout le monde, surtout aux éducateurs et aux éducatrices qui ont à former des enfants chrétiens. Se bien tenir devant le bon Dieu, savoir ce qu'il faut faire pendant les offices, c'est facile, pourvu qu'on soit instruit de tous les détails utiles. Et beaucoup ne le sont pas. Il va sans dire que l'opuscule de notre diligent confrère est approuvé et recommandé par Mgr l'archevêque. Les conditions d'achat sont à la portée des plus modestes. On s'adresse à l'auteur, à Chambly.

## L'OUVROIR DES FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE

Nos soeurs franciscaines de la rue Saint-André reçoivent, chaque jeudi, de 2 à 4 heures, les dames qui veulent bien les aider aux travaux de leur "ouvroir". On confectionne là des vêtements pour les pauvres et les orphelins. Voici venir les fêtes de Noël et du jour de l'an. Que de malheureux manqueront non seulement de choses amusantes mais même de choses simplement utiles sinon nécessaires ! Les dévouées religieuses font appel aux dames qui voudraient se joindre à elles pour cette belle oeuvre de charité.

Volontiers, ainsi qu'on nous le demande, nous faisons écho à cet appel.

Qui donne aux pauvres prête à Dieu !

Pour se joindre à l'oeuvre, ou pour lui envoyer des objets utiles, linge neuf ou usagé, etc., on s'adresse à la supérieure des Franciscaines — 421, rue Saint-André, par téléphone, Est 9311.

## PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi 20 décembre — Sourds-Muets.  
 Mercredi 22 " — Noviciat des Frères de la Charité.  
 Vendredi 24 " — Juvénat du T.-S.-S. (Terrebonne).  
 Dimanche 26 " — Noviciat des Frères de la Doctrine  
 chrétienne.